



Echos de Menars

Chers amis ménarsois,

Comme annoncé dans Les Échos précédents, nous avons donc commencé septembre en fanfare en inaugurant et l'Ecole publique Victor Hugo et la mairie le samedi 4 septembre dernier. Avec tous les officiels qui ont bien voulu nous honorer de leur présence, ce qui est un signe de reconnaissance pour l'action accomplie et un signe de fierté pour notre village !

Se sont enchaînés ensuite le déjeuner des séniors le dimanche et le conseil municipal le lundi avec à l'appui quatre articles en suivant dans la Nouvelle République dont deux traitant de ces grands moments et deux autres marquant la rentrée scolaire et l'avancement de la première tranche du nouveau quartier des Coutures.

Un numéro « spécial » des Echos vous a dévoilé également le planning des activités de l'ASLM pour sa saison 2021/2022 et j'en profite pour vous dire que la salle de réunion (annexe à la salle du Conseil) est à disposition de l'ASLM mais aussi de l'Amicale ménarsoise pour leurs réunions ou leurs loisirs.

Vous n'avez pas été sans remarquer, j'en suis sûr (sinon je vous invite à le faire dans les prochaines semaines), l'exposition des tableaux à la mairie de notre peintre Gérard Marchand qui a enthousiasmé autant les officiels que tous les autres visiteurs. Qu'il en soit vivement remercié !

Et comme la commune ne manque pas de talents, notre sculpteur, Etienne Magen, déjà bien connu des ménarsois mais aussi largement au-delà de notre département, a fait une remarquable exposition à son domicile.

Je reviens sur le repas des séniors qui s'est déroulé dans une ambiance renouvelée par le cadre (sous tente blanche ouverte compte-tenu du temps ensoleillé) et par le nouvel animateur qui nous a bercé d'un fonds musical jazzy accompagné de très belles mélodies.

Quant à la rentrée scolaire, elle s'est marquée par une légère consolidation de ses effectifs, à savoir 44 pour l'école publique et 87 pour l'école privée, soit un total de 131 élèves dont 125 inscrits à la cantine, ce qui justifie amplement la construction du restaurant scolaire devant répondre aux exigences des nouvelles normes sanitaires et à l'accroissement futur des effectifs dû au développement du quartier des Coutures dans les dix prochaines années.

L'automne ne s'annonce pas monotone et nous vous donnerons prochainement des nouvelles de l'antenne Orange, voire du château dès que nous disposerons d'un fait suffisamment significatif.

Bien à vous,

Serge TOUZELET
Maire de MENARS



Cantine :

Une rentrée à la cantine sous le soleil pour nos 125 élèves (moyenne) qui viendront se restaurer sur 2 services toute l'année au gré des animations. Bienvenue à Alexandra TREPIN, ATSEM à l'Ecole Victor Hugo qui intervient sur le 1er service. La 1ère animation, traditionnelle déjà depuis quelques années, c'est LA SEMAINE DU GOUT. Corinne a déjà préparé ses menus et de jolies surprises attendent les enfants. Elle aurait besoin de 3-4 mannequins et d'objets anciens sur le thème du MARIAGE. Merci d'avance si vous pouvez la dépanner en contactant les Charmilles au 0254468720



Inauguration de la mairie - école :

Beaucoup de monde était présent pour cette inauguration, dont de nombreux officiels : une ministre, Jacqueline Gourault, le Secrétaire Général de la préfecture Nicolas Hauptman, le sénateur Jean-Marie Janssens, le député Pascal Brindeau, le vice-président de la Région Centre Val de Loire, Charles Fournier, le Président du département, Philippe Gouët, le président d'Agglopolys (notre communauté d'agglomération) Christophe Degruelle, la Présidente de l'Association des Maires du loir & Cher, Catherine l'Héritier, les Maires des communes voisines telles que Suèvres, Cour sur Loire, Saint-Denis sur Loire, La Chaussée Saint Victor, Villerbon ainsi que les anciens maires de Ménars, Alain Plazen, Yves Garnavault et Yves Georges. Le tout accompagné par notre conseil municipal et une délégation de nos agents communaux.



Logement social : un logement T3 est disponible au dessus de la mairie. Si vous êtes intéressé, merci de contacter la mairie et déposer votre dossier avant le 15 octobre

Etat civil : Mariage de Toussaint Cyrille et Guillou Valérie le 11 septembre et d'Avdic Seumin et Palic Melinda le 11 septembre également

Décès de Bernardo Antonio le 12 septembre

S

ecrétariat de mairie :

Ouvert les mardi et jeudi de 9 h à 12 h, le vendredi de 14 h à 16 h 30 ainsi que les samedis impairs.

Tel : 02 54 46 81 25

Courriel : mairie.menars@wanadoo.fr

Site : www.menars.fr

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Rôle des référents sécurité :

Les référents sécurité servent de repère pour les habitants. Leurs rôles consistent à établir le lien entre les habitants, les élus et les représentants de la force publique, ce qui permet de renforcer la tranquillité et de générer de la solidarité de voisinage.

Ils peuvent alerter pour tout évènement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins ou dont ils auraient été informés.

Cette participation citoyenne ne leur confère pas de prérogative de puissance publique et ne permet en aucun cas d'agir par eux-mêmes ou encore d'être intégrés à des dispositifs de surveillance.

Repas des Séniors :

Un moment très convivial mêlant les Seniors aux élus du conseil municipal. Un repas savoureux, dégusté sous le soleil. Une cinquantaine de convives malgré les mesures sanitaires et le changement de date.



Exposition Etienne Magen :

Photo du vernissage de l'exposition du sculpteur Etienne Magen (encore visible ce week-end au 17 rue de Margny).

Visite de Ménars :

A l'occasion des Journées du Patrimoine, une visite commentée de Ménars a été organisée par Joël Garcia



Court de tennis :

Suite aux travaux Mairie/Ecole, le court de Tennis n'est plus utilisable. Un projet de « déplacement » est à l'étude du côté des Coutures à proximité du city stade.

Urgences médicales:

Pharmacies : Appeler le 3237 et indiquer sa commune

Médecins : en cas d'urgence, appeler le SAMU (le 15)

Centre anti-poison : Appeler le 02 41 48 21 21

Kinésithérapeutes : Soins respiratoires d'urgence : Appeler le 02 54 56 84 84

Chirurgiens-dentistes : Dimanches et jours fériés : Appeler le 07 49 28 53 08



BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
MÉNARS

« Échos de Ménars »

Mairie de Ménars – 41500 MENARS
Edité par la Commune de Ménars
Impression : Commune de Ménars

Directeur de la publication: Serge
Touzelet

L'écrevisse de Louisiane ou écrevisse rouge de Louisiane est une espèce de crustacés, comme son nom l'indique, très abondante en Louisiane. Omnivore, elle est carnassière de préférence mais mange principalement des détritiques de plantes plus faciles à trouver que les proies vivantes. Elle s'attaque principalement aux espèces à réactions lentes comme les têtards de grenouilles, insectes et les escargots et moins aux espèces à réactions rapides, tels que les poissons. Elles peuvent également être cannibales. En dix ans seulement de présence sur un site, elle est capable de faire disparaître 99 % de la végétation aquatique, 70 % des insectes et mollusques et plus de 80 % des amphibiens. Les femelles contiennent des œufs tout au long de l'année, ce qui leur permet de pondre dès que les conditions sont favorables et contribue au succès de la colonisation. Chaque ponte donne cent à cinq cents œufs (100 œufs pour une écrevisse de 6 cm, la taille qu'elle atteint vers 6 mois ou elle commence à se reproduire, et 500 pour une de 10 cm). Les jeunes écrevisses restent avec leur mère dans le terrier pendant huit semaines au maximum et subissent deux mues avant de pouvoir se débrouiller seules. En Europe, où elle a été introduite délibérément par l'homme dans plusieurs pays à des fins commerciales, elle est aujourd'hui considérée comme une espèce invasive et est inscrite depuis 2016 dans la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne. Cela signifie que cette espèce ne peut pas être importée, élevée, transportée, commercialisée, ou libérée intentionnellement dans la nature, et ce nulle part dans l'Union européenne. En France, sa population est telle que, par exemple dans le Blayais (au nord de la Gironde) et dans tous les marais des bords de Garonne, il y aurait deux ou trois tonnes de ces écrevisses carnassières par hectare. A Suèvres, au plan d'eau du DOMINO, ce petit monstre est pêché toute l'année puis tué.



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|--|--|--|--|---|---|---|--|---|--|
| A | | | | | | | | | | | |
| B | | | | | | | | | | | |
| C | | | | | | | | | | | |
| D | | | | | | M | | | | | |
| E | | | | | | | | E | | | |
| F | N | | | | | | | | | | |
| G | | | | | | | | | | | |
| H | | | | | | A | | | | | |
| I | | | | | | | | | | R | |
| J | | | | | | | | | | | |
| K | | | | | | | S | | | | |

Verticalement : 1/ Les enfants y déjeunent 2/ Réunit - Type de société - A l'école il faut travailler pour y être 3/ Une des matières enseignées - Tête d'un molosse Fleuve côtier normand - Armes de trait - Fleuve du Nord de l'Espagne 5/ Tête du dieu des vents - Regardé 6/ Ce cours suit le CP 7/ "en français dans le texte" - Petit lieutenant 8/ Les élèves l'utilisent pour élire leur délégué - Matière enseignée 9/ Spécialiste du nez - Version non traduite - dédié 10/ Grande ouverte - L'un des principaux apprentissages de l'école - Originaires - Coutumes - Liaison

Les Mots Croisés d'Yves George

L'école

Horizontalement : A/ Elles sont 2 à l'école publique de Ménars - Ceinture des élèves qui font du judo B/ Elle permet de voler - Ils sortent des cartables C/ On l'apprend aussi à l'école - Elles sont 2 à Ménars D/ Après le CE2 E/ Chalet russe Ils sont plus de 120 à Ménars F/ Racontent une histoire - Accord du sud G/ la part de chacun - Petit cours H/ Opinion donnée par le professeur sur le cahier de correspondance I/ Prénom masculin - Un prénom pour notre école publique J/ Celui de l'école catholique de Ménars est sacré - Conspuée K/ L'école de Ménars porte son nom - On y accroche le filet chez le boucher.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| A | A | U | T | O | M | N | E | | T | G | V |
| B | | R | A | C | E | S | | M | | U | E |
| C | N | | N | T | M | | R | U | F | I | N |
| D | O | C | T | O | B | R | E | | R | | D |
| E | V | A | | B | R | U | M | A | I | R | E |
| F | E | N | T | R | E | R | | I | M | A | M |
| G | M | I | N | E | R | A | L | | A | P | I |
| H | B | N | | | E | L | U | | I | | A |
| I | R | | R | A | N | I | M | E | R | A | I |
| J | E | N | D | E | T | T | E | | E | P | R |
| K | | R | A | S | | E | N | A | | T | E |